

**Contrat Salam Bulletin officiel N° 6340, loi N°103/12, 5 mars 2015, pp.987-990.**

*« ...Toute contrat en vertu duquel l'une des deux partie, banque participative ou client, verse d'avance le prix intégrale d'une marchandise dont les caractéristiques sont définies au contrat, à l'autre partie qui s'engage à livrer une quantité déterminée de la dite marchandise dans un délai convenu. »*